



# Commune de Lunel

## PLAN LOCAL D'URBANISME Modification n°2

### VI .1 – Liste des emplacements réservés

Procédure	Prescription	Arrêt du projet	Approbation
Elaboration PLU			28/03/2007
1 <sup>ère</sup> révision simplifiée			28/03/2012
1 <sup>ère</sup> modification			18/07/2012
1 <sup>ère</sup> modification simplifiée			29/06/2016
2 <sup>ème</sup> modification	20/12/2016		



#### Agence de Nîmes

188, Allée de l'Amérique Latine  
30900 NÎMES  
Tél. 04 66 29 97 03  
Fax 04 66 38 09 78  
nimes@urbanis.fr

#### Mairie de Lunel

240 Avenue Victor Hugo  
CS 30403  
34 403 LUNEL Cedex  
Tel : 04 67 87 83 00  
mairie@ville-lunel.fr  
Site Internet : www.lunel.com

N°	Destination	Superficies indicatives	Bénéficiaire
<b>Emplacements réservés au profit de la Commune</b>			
1	Elargissement de l'emprise du chemin rural du Creux de Campagne à 12 m	Largeur 12 m	Commune
2	Elargissement de l'emprise du chemin rural de Gratte Solle à 12 m	Largeur 12 m	Commune
3	Aménagement et élargissement du chemin des Cigales emprise à 12 m	Largeur 12 m	Commune
4	Aménagement d'un bassin de rétention au lieu dit de « Broute Cabre »	15 000 m <sup>2</sup>	Commune
5	Elargissement et aménagement du chemin des Bœufs dans la plaine agricole, emprise 12 m large.	Largeur 12 m	Commune
6	Aménagement d'un bassin de rétention	4 800 m <sup>2</sup>	Commune
7	Aménagement et élargissement du chemin des Taucadin emprise 12 m large	Largeur 12 m	Commune
8	Aménagement d'une nouvelle liaison entre le chemin des Taucadins et l'avenue Louis Abric	3 150 m <sup>2</sup>	Commune
9	Réservation pour l'aménagement d'un passage au dessus de la voie ferrée	37 100 m <sup>2</sup>	Commune
10	Aménagement d'un bassin de rétention	20 000 m <sup>2</sup>	Commune
11	Liaison entre rue Louis Abric et rue de la Pierre Plantade au nord de la gare	3 300 m <sup>2</sup>	Commune
12	Liaison entre rue de la Pierre Plantade et rue du Maréchal Leclerc	1 280 m <sup>2</sup>	Commune
13	Liaison entre la rue du Bouzanquet et le Bd de la République, emprise 10 m	2 270 m <sup>2</sup>	Commune
14	Passage pour liaison entre avenue Victor Hugo et le centre historique (entre Bd Lafayette et rue Max Dormoy)	65 m <sup>2</sup>	Commune
15	Liaison entre Bd St Fructueux / rue de Tivoli et Av. des Abrivados	730 m <sup>2</sup>	Commune
16	Elargissement pour aménagement du carrefour rue Mistral/rue Henri De Bornier	200 m <sup>2</sup>	Commune
17	Aménagement pour la salle Brassens (extension et/ou stationnement)	1 114 m <sup>2</sup>	Commune
18	Aménagement de parkings publics liés aux terrains de sport	2 800 m <sup>2</sup>	Commune
19	Elargissement du chemin du jeu de Mail à 12 m (mas de patché)	12 m	Commune
20	Aménagement de liaisons piétonnes au mas de Patché, 5 m emprise	1 160 m <sup>2</sup>	Commune
21	Emplacement pour équipement scolaire ou périscolaire	4 500 m <sup>2</sup>	Commune
22	Elargissement de l'avenue des 4 saisons à 16 m, incluant piste cyclable et buse d'eau pluviale en infrastructure (mas Patché)	16 m	Commune
23	Aménagement d'un bassin de rétention	20 350 m <sup>2</sup>	Commune
24	Réservation en bordure de la zone à urbaniser calée sur le ruisseau de la porte, incluant l'aménagement d'une liaison viaire entre le chemin du jeu de Mail et l'avenue Gaston Baissette, aménagements paysagers et/ou bassins de rétention paysagers, cheminements piétons et accès au ruisseau	29 840 m <sup>2</sup>	Commune
25	Elargissement du chemin des étoffes à 12 m	Largeur 12 m	Commune
26	Elargissement du chemin du chemin du mas de Gamundi à 12 m	Largeur 12 m	Commune
27	Elargissement du chemin des Alicantes à 12 m (partie nord)	Largeur 12 m	Commune
27 bis	Elargissement de l'emprise du chemin des Alicantes à 14 m (partie sud)	Largeur 14 m	Commune

N°	Destination	Superficies indicatives	Bénéficiaire
28	Elargissement du chemin du Gazon à 12 m	Largeur 12 m	Commune
29	Aménagement espace vert – aire de jeux quartier sud	11 500 m <sup>2</sup>	Commune
30	Aménagement d'un bassin de rétention	30 000 m <sup>2</sup>	Commune
31	Aménagement d'un accès rond point Colonel Simon/chemin des Surveillants et agrandissement du giratoire	1 654 m <sup>2</sup>	Commune
31 bis	Elargissement de l'emprise du chemin des Surveillants (devant le n°327) à 10 m	10 m	Commune
32	Elargissement du chemin des surveillants au niveau du parc de l'artillerie à 20 m	Largeur 20 m	Commune
33	Création d'une voie de liaison entre la rue du parc de l'artillerie / RN113 (partie Est)	460 m <sup>2</sup>	Commune
34	Elargissement du chemin de la Vidourlenque à 12 m	Largeur 12 m	Commune
35	Création voie de liaison ch des Meunières/ ch de la Laune	3 800 m <sup>2</sup>	Commune
35b	Accès et entretien du ruisseau	Largeur 5 m	Commune
35c	Recalibrage, accès et entretien du ruisseau de la Laune	2 900 m <sup>2</sup>	Commune
35d	Accès et entretien du ruisseau des Meunières	Largeur 5 m	Commune
36	Aménagement d'un bassin de rétention	16 400 m <sup>2</sup>	Commune
37	Elargissement du chemin des bœufs à 14 m	Largeur 14 m	Commune
38	Accès et entretien du ruisseau de la Laune		Commune
39	Création d'un accès au parc des petits pins	8 800 m <sup>2</sup>	Commune
40	Extension du parc des petits pins	34 100 m <sup>2</sup>	Commune
41	Aménagement d'un bassin de rétention	49 000 m <sup>2</sup>	Commune
42	Aménagement d'un bassin de rétention	34 000 m <sup>2</sup>	Commune
43	Aménagement du carrefour entre le Ch. des Bœufs et le Ch. du mas des Oranges		Commune
44	Elargissement du chemin du mas des Oranges		Commune
45	Elargissement du chemin de la Gaité à 12 m et aménagement d'un nouvel accès au rond point	Largeur 12 m	Commune
46	Elargissement du chemin de Dassargues et de Nougies à 12 m	Largeur 12 m	Commune
47	Aménagement et extension du complexe sportif de Dassargues	10 700 m <sup>2</sup>	Commune
48	Elargissement de l'emprise de la rue des Aires à 9 m	9 m	Commune
48 bis	Elargissement de l'emprise de la rue des Aires entre 8 et 11 m	8 m à 11 m	Commune
49	Elargissement de l'emprise de l'avenue du Colonel Simon à 11 m	11 m	Commune
50	Elargissement de l'emprise du chemin des Meunières (partie nord) à 9 m	9 m	Commune
51	Elargissement de l'emprise du chemin des Meunières (partie sud) à 10 m	10 m	Commune
51 bis	Elargissement de l'emprise du chemin des Meunières (partie sud) à 11 m	11 m	Commune
52	Elargissement de l'emprise du chemin du Mas de Blanc (partie nord) à 10 m	10 m	Commune
53	Elargissement de l'emprise du chemin du Mas de Blanc (partie sud) à 10 m	10 m	Commune
54	Elargissement de l'emprise du chemin des Oliviers à 10 m 30	10,3 m	Commune
55	Elargissement de l'emprise du chemin du Thym à 10 m	10 m	Commune
56	Elargissement de l'emprise du chemin des Amandiers à 14 m	14 m	Commune
57	Elargissement de l'emprise de l'avenue du Maréchal Leclerc pour aménagement d'une piste cyclable à 20 m	20 m	Commune

N°	Destination	Superficies indicatives	Bénéficiaire
58	Elargissement de l'emprise du chemin des Boeufs à 12 m	12 m	Commune
59	Elargissement de l'emprise du chemin du Mas de Sainte Catherine (partie non urbaine) à 14 m	14 m	Commune
59 bis	Elargissement de l'emprise du chemin du Mas de Sainte Catherine (partie urbaine) à 10 m	10 m	Commune
60	Elargissement de l'emprise du chemin du Ponant (partie nord) à 8 m 50	8,5 m	Commune
60 bis	Elargissement de l'emprise du chemin du du Ponant (partie sud) à 8 m 50	8,5 m	Commune
61	Elargissement de l'emprise de la rue Romain Rolland à 12 m	12 m	Commune
62	Elargissement de l'emprise de la rue des Cyprès à 10 m	10 m	Commune
63	Elargissement de l'emprise de la rue Tivoli à 10 m	10 m	Commune
64	Aménagement d'un espace vert d'agrément	3 552 m <sup>2</sup>	Commune
65	Extension du centre de secours SDIS	4 880 m <sup>2</sup>	Commune
<b>Emplacements réservés au profit du Département</b>			
1D	Elargissement du chemin de Restinclières (RD71 E1), à 12 m d'emprise.	12 m d'emprise.	Département
3D	Liaison RD34/RN113 – largeur 100 m	18 000 m <sup>2</sup>	Département
4D	Aménagement à 2 x 2 voies de la RD61 entre la déviation de la RN113 et la limite de la commune	Emprise variable	Département
5D	Elargissement de la RD24 Lunel - Saint Just sur une bande de 6 m de large pour la création d'une piste cyclable	1200 m <sup>2</sup>	Département
<b>Emplacements réservés au profit de la SNCF</b>			
1F	Ligne nouvelle Languedoc Roussillon Contournement de Nîmes et Montpellier	318 000 m <sup>2</sup>	Réseau Ferré de France